

Cette déclaration est une annexe à votre déclaration d'ensemble des revenus n° 2042 disponible sur le site impots.gouv.fr

DÉCLARATION DES PLUS-VALUES LATENTES, DES CRÉANCES TROUVANT LEUR ORIGINE DANS UNE CLAUSE DE COMPLÉMENT DE PRIX ET DES PLUS-VALUES EN REPORT D'IMPOSITION EN CAS DE TRANSFERT DU DOMICILE FISCAL HORS DE FRANCE
(« EXIT TAX »)

DÉCLARATION À SOUSCRIRE AU TITRE DU TRANSFERT DU DOMICILE FISCAL INTERVENU EN 2012

Abréviations utilisées : PV / MV : plus-values / moins-values ;
CGI : Code Général des Impôts ; IR : impôt sur le revenu

Important : conservez une copie de cette déclaration, elle sera indispensable pour effectuer le suivi de votre imposition.

DÉSIGNATION DU DÉCLARANT (OU DES DÉCLARANTS EN CAS DE COUPLE MARIÉ/PACSÉ)

Déclarant 1

Déclarant 2

Nom, prénom(s) ou dénomination _____

Votre numéro fiscal _____

Date de naissance

Domicile fiscal en France avant le transfert
Numéro et rue _____

Code postal et ville _____

Domicile fiscal hors de France
Numéro et rue _____

Code postal et ville _____

Pays _____

Date du transfert du domicile fiscal hors de France

VOTRE SITUATION

Cochez la ou les case(s) correspondant à votre situation :

- A Vous avez transféré votre domicile fiscal hors de France entre le 1er janvier 2012 et 31 mai 2012 dans un pays membre de l'Union Européenne, en Islande ou en Norvège
- B Vous avez transféré votre domicile fiscal hors de France entre le 1er janvier 2012 et 31 mai 2012 dans un pays autre qu'un pays membre de l'Union Européenne, l'Islande ou la Norvège.
- C Vous avez transféré votre domicile fiscal hors de France entre le 1er juin 2012 et 31 décembre 2012 dans un pays membre de l'Union Européenne, en Islande ou en Norvège.
- D Vous êtes dans les cas A, B ou C et entre la date de votre transfert de domicile fiscal hors de France et le 31 décembre 2012, vous avez réalisé un ou plusieurs événements mettant fin au sursis de paiement ou donnant lieu à un dégrèvement ou à une restitution de l'imposition due au titre de « l'exit tax ». Remplissez alors la déclaration n° 2074-ET-D ainsi qu'une déclaration n°2074-ET-S.

ÉLÉMENTS JOINTS À VOTRE DÉCLARATION N°2074-ET-D

Déclarations n° 2042 et n°2042 C

Déclaration n° 2074-ET-S

SIGNATURE DU DÉCLARANT

Téléphone : _____

À _____ le : _____

Mél : _____

Signature :

DÉCLARATION DES PLUS-VALUES ET DES CRÉANCES AU JOUR DU TRANSFERT DU DOMICILE FISCAL HORS DE FRANCE

IMPORTANT !

En 2012, le taux applicable pour la taxation à l'impôt sur le revenu dépend de la date à laquelle vous avez transféré votre domicile fiscal hors de France.

Ainsi, pour les transferts intervenus avant le 28/09/2012, le taux applicable est de 19 %, éventuellement ramené à 13 % ou 11 % si vous étiez domicilié dans un DOM (cf. notice).

À compter du 28/09/2012, le taux applicable, quel que soit le lieu de votre domicile fiscal avant votre départ, est de 24 %. Vous pouvez néanmoins demander à bénéficier d'un taux de 19 % dès lors que certaines conditions sont remplies. Reportez-vous à la notice pour plus de précisions.

1 RÉCAPITULATIF DU MONTANT DES PERTES ANTÉRIEURES REPORTABLES

	2002	2003	2004	2005	2006
100 Rappel des pertes antérieures	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2007	2008	2009	2010	2011
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

2 DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES LATENTES SUR DROITS SOCIAUX, VALEURS MOBILIERES, TITRES OU DROITS (participations supérieures ou égales à 1 % dans une même société ou d'une valeur globale supérieure à 1,3 million d'euros dans plusieurs sociétés à la date du transfert du domicile fiscal hors de France)

200 Plus-values latentes constatées sur droits sociaux, valeurs mobilières, titres ou droits – hors titres de PME détenus par leurs dirigeants partant à la retraite

201 Désignation des titres (si l'acquisition précède le 01/01/1979, précisez la modalité de détermination du prix d'acquisition des titres cotés)

Titre 1 _____

Titre 2 _____

Titre 3 _____

202 Détermination de la valeur des droits sociaux, valeurs mobilières, titres ou droits à la date du transfert du domicile fiscal

	Titre 1	Titre 2	Titre 3
203 Nature des titres (fongibles / individualisables)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
204 Nombre de titres à la date du transfert	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
205 Valeur unitaire des titres à la date du transfert	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
206 Valeur globale (ligne 204 x ligne 205)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
207 Détermination du prix ou de la valeur d'acquisition des droits sociaux, valeurs mobilières, titres ou droits			
208 Prix/valeur unitaire d'acquisition ou prix moyen pondéré (si les titres sont individualisables, n'indiquez aucun prix unitaire)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
209 Valeur globale du prix d'acquisition (cf. notice)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
210 Frais d'acquisition globaux des titres détenus	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
211 Prix de revient (ligne 209 + ligne 210)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
212 Résultat (ligne 206 – ligne 211) précédé du signe + ou – selon le cas	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

213 **Cas 1 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 01/01/2012 et le 27/09/2012 inclus** (taux de 19 %¹ applicable)

214 Total des plus-values latentes (uniquement total des résultats positifs obtenus à la ligne 212)
Montant à reporter lignes 261 et 263

215 **Cas 2 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 28/09/2012 et le 31/12/2012** (taux de 24 % de droit, 19 % sur option)

216 PV latentes imposables sur option à 19 % : report des montants positifs de la ligne 212 pour lesquels vous demandez le bénéfice des 19 % (cf. notice)

217 Total des plus-values latentes imposables à 19 %
Montant à reporter lignes 261 et 263

218 PV latentes imposables à 24 % : report des montants positifs de la ligne 212 non reportés ligne 216

219 Total des plus-values latentes imposables à 24 %
Montant à reporter lignes 262 et 263

¹ ou 13 % ou 11 % si vous étiez domicilié dans un DOM avant votre départ.

230 Plus-values latentes constatées sur droits sociaux de PME détenus par leur dirigeant partant à la retraite

231 Date à laquelle vous avez fait valoir vos droits à la retraite

232 Dénomination et adresse de la société dans laquelle vous exerciez une fonction de direction énumérée au 1° de l'article 885-0 bis du CGI

Titre 1

Titre 2

233 Détermination de la valeur des droits sociaux, valeurs mobilières, titres ou droits à la date du transfert du domicile fiscal

	Titre 1	Titre 2
234 Nature des titres (fongibles ou individualisables)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
235 Nombre de titres détenus au jour du transfert du domicile fiscal	<input type="text"/>	<input type="text"/>
236 Valeur unitaire des titres au jour du transfert du domicile fiscal	<input type="text"/>	<input type="text"/>
237 Valeur globale (ligne 235 x ligne 236)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

238 Détermination du prix ou de la valeur d'acquisition des droits sociaux, valeurs mobilières, titres ou droits

239 Prix/valeur unitaire d'acquisition ou prix moyen pondéré. Si titres individualisables, n'indiquez aucun prix unitaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>
240 Montant global du prix d'acquisition (cf. notice)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
241 Frais d'acquisition globaux	<input type="text"/>	<input type="text"/>
242 Prix de revient (ligne 240 + ligne 241)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
243 Plus-value ou moins-value latente (l. 237 – l. 242) précédé du signe + ou – selon le cas	<input type="text"/>	<input type="text"/>

244 Total des plus-values latentes calculées (uniquement total des résultats positifs obtenus ligne 243)

À reporter ligne 263

245 Abattement pour durée de détention uniquement pour les titres pour lesquels une plus-value latente a été calculée ligne 243 (cf. notice)

Titres 1 : durée de détention				Titres 2 : durée de détention			
+ de 8 ans	Entre 7 et 8 ans	Entre 6 et 7 ans	- de 6 ans	+ de 8 ans	Entre 7 et 8 ans	Entre 6 et 7 ans	- de 6 ans

246 Répartition du nombre de titres déclarés ligne 235 en fonction de leur durée de détention

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

247 Répartition de la plus-value latente par durée de détention des titres :

- ligne 243 x (ligne 246 / ligne 235) si les titres sont fongibles
- ou plus-value latente par période d'acquisition si les titres sont individualisables (cf. notice)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

248 Pourcentage d'abattement à appliquer

100 %	2/3	1/3	0 %	100 %	2/3	1/3	0 %
--------------	------------	------------	------------	--------------	------------	------------	------------

249 Montant de l'abattement par durée de détention (par colonne : ligne 247 x ligne 248)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

250 Montant total de l'abattement par titre

251 Total des abattements

À reporter : - ligne 741 si vous bénéficiez du sursis de paiement automatique ou demandez à bénéficier du sursis sur option ;
- ligne 3WD de la déclaration n° 2042 C dans les autres cas.

252 Plus-value nette de l'abattement répartie par durée de détention des titres (par colonne : ligne 247 – ligne 249)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

253 Montant de la plus-value latente imposable à l'impôt sur le revenu (total ligne 252)

254 Cas 1 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 01/01/2012 et le 27/09/2012 inclus (taux de 19 %² applicable)

255 Total des plus-values latentes imposables à l'impôt sur le revenu : somme des montants de la ligne 253

Montant à reporter ligne 261

² ou 13 % ou 11 % si vous étiez domicilié dans un DOM avant votre départ.

256 Cas 2 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 28/09/2012 et le 31/12/2012 (taux de 24 % de droit, 19 % sur option)

257 Total des plus-values ligne 253 pour lesquelles vous demandez le bénéfice du taux de 19 % si les conditions sont remplies (cf. notice)

Montant à reporter ligne 261

258 Total des plus-values ligne 253 imposables au taux de 24 % : PV ligne 253 non reportées à la ligne 257

Montant à reporter ligne 262

260 Récapitulatif des plus-values latentes calculées

Total des plus-values latentes imposables à l'impôt sur le revenu...

	Ligne 214 ou 217	Ligne 255	Ligne 257	Total
261 ... au taux de 19 % ³				
		Ligne 219	Ligne 258	Total
262 ... au taux de 24 %				

Reportez ensemble les montants « Total » :

- au cadre 6 (ligne 611 pour la ligne 261 et ligne 621 pour la ligne 262) si vous ne bénéficiez pas du sursis de paiement automatique et ne sollicitez pas un sursis de paiement sur option ;
- au cadre 7 (ligne 711 pour la ligne 261 et 721 pour la ligne 262) si vous bénéficiez du sursis de paiement automatique ou, si vous n'en bénéficiez pas, si vous souhaitez bénéficier du sursis de paiement sur option. Cochez alors la case correspondant à votre situation ligne 701.

Total des plus-values latentes imposables aux prélèvements sociaux

	Ligne 214 ou 217	Ligne 219	Ligne 244	Total
263				

3 CRÉANCES TROUVANT LEUR ORIGINE DANS UNE CLAUSE DE COMPLÉMENT DE PRIX PRÉVUE À L'ARTICLE 150-0 A DU CGI

300 Désignation (nom, adresse) de la société dont l'activité est le support de la clause de complément de prix

Clause 1 _____
 Clause 2 _____
 Clause 3 _____

	Clause 1	Clause 2	Clause 3
301 Date de la cession à l'origine de la créance			
302 Date de l'échéance de la clause de complément de prix			
303 Nombre de compléments de prix à percevoir (cf. notice)			
304 Valeur de la créance à la date du transfert			

305 Cas 1 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 01/01/2012 et le 27/09/2012 inclus (taux de 19 %² applicable)

306 Total des créances de la ligne 304

A reporter :

- ligne 612 si vous ne demandez pas de sursis de paiement sur option;
- ligne 712 si vous bénéficiez du sursis de paiement automatique ou demandez le bénéfice du sursis sur option.

307 Cas 2 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 28/09/2012 et le 31/12/2012 (taux de 24 % de droit, 19 % sur option)

308 Créances imposables sur option à 19 % : report des montants de la ligne 304 pour lesquels vous demandez le bénéfice des 19 % (cf. notice)		+		+	
309 Total				=	
310 Créances imposables à 24 % : report des montants ligne 304 non reportés ligne 308		+		+	
311 Total				=	

Reportez ensemble les montants « Total » des lignes 309 et 311 :

- au cadre 6 (ligne 612 pour la ligne 309 et ligne 622 pour la ligne 311) si vous ne bénéficiez pas du sursis de paiement automatique et ne sollicitez pas un sursis de paiement sur option ;
- au cadre 7 (ligne 712 pour la ligne 309 et ligne 722 pour la ligne 311) si vous bénéficiez du sursis de paiement automatique ou si vous souhaitez bénéficier du sursis de paiement sur demande expresse. Cochez alors la case correspondant à votre situation ligne 701.

³ ou 13 % ou 11 % si vous étiez domicilié dans un DOM et que vous avez transféré votre domicile fiscal hors de France avant le 28/09/2012

4 PLUS-VALUES EN REPORT D'IMPOSITION (échange réalisé avant le 1^{er} janvier 2000, réinvestissement, apport d'une créance représentative d'un complément de prix à recevoir en exécution d'une clause d'indexation, apport de titres à une société soumise à l'impôt sur les sociétés contrôlée par l'apporteur)

400 Plus-values en report d'imposition à la suite d'un échange réalisé avant le 01/01/2000

	Désignation de la société dont les titres ont été remis à l'échange	Désignation de la société dont les titres ont été reçus en échange		
	Titre 1		
	Titre 2		
	Titre 3		
		Titre 1	Titre 2	Titre 3
401	Date de l'échange initial	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
402	Nature de l'échange	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
403	Nombre de titres reçus lors de l'échange toujours détenus à la date du transfert	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
404	Montant de la plus-value en report à la date du transfert	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

405 Cas 1 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 01/01/2012 et le 27/09/2012 inclus (taux de 19 %⁴ applicable)

406	Total de la ligne 404	<input type="text"/>		
-----	-----------------------	----------------------	--	--

À reporter ligne 491

407 Cas 2 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 28/09/2012 et le 31/12/2012 (taux de 24 % de droit, 19 % sur option)

		Titre 1	Titre 2	Titre 3
408	Plus-values imposables à 19 % : report des montants de la ligne 404 pour lesquels vous demandez le bénéfice des 19 % (cf. notice)	<input type="text"/>	+ <input type="text"/>	+ <input type="text"/>
409	Total	= <input type="text"/>		

À reporter ligne 491

410	Plus-values imposables à 24 % : report des montants de la ligne 404 non reportés ligne 408	<input type="text"/>	+ <input type="text"/>	+ <input type="text"/>
411	Total	= <input type="text"/>		

À reporter ligne 492

420 Plus-values en report d'imposition à la suite d'un réinvestissement du produit de cession de titres dans une société nouvelle non cotée avant le 01/01/06

	Désignation de la société bénéficiaire du réinvestissement	Désignation de la société bénéficiaire du réinvestissement en cas de prorogation du report d'imposition		
	Titre 1		
	Titre 2		
	Titre 3		
		Titre 1	Titre 2	Titre 3
421	Date de l'opération de cession ayant donné lieu au report d'imposition	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
422	Nombre de titres reçus lors du réinvestissement détenus à la date du transfert	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
423	Montant de la plus-value en report à la date du transfert	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

424 Cas 1 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 01/01/2012 et le 27/09/2012 inclus (taux de 19 %⁴ applicable)

425	Total de la ligne 423	<input type="text"/>		
-----	-----------------------	----------------------	--	--

À reporter ligne 491

426 Cas 2 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 28/09/2012 et le 31/12/2012 (taux de 24 % de droit, 19 % sur option)

		Titre 1	Titre 2	Titre 3
427	Plus-values imposables à 19 % : report des montants de la ligne 423 pour lesquels vous demandez le bénéfice des 19 % (cf. notice)	<input type="text"/>	+ <input type="text"/>	+ <input type="text"/>
428	Total	= <input type="text"/>		

À reporter ligne 491

429	Plus-values imposables à 24 % : report des montants de la ligne 423 non reportés ligne 427	<input type="text"/>	+ <input type="text"/>	+ <input type="text"/>
430	Total	= <input type="text"/>		

À reporter ligne 492

⁴ ou 13 % ou 11 % si vous étiez domicilié dans un DOM avant votre départ.

440 Plus-values en report d'imposition à la suite d'un apport de créances représentatives d'un complément de prix à recevoir en exécution d'une clause d'indexation

Désignation de la société dont l'activité est le support de la clause de complément de prix Titre 1 _____ Titre 2 _____ Titre 3 _____	Désignation de la société bénéficiaire de l'apport _____ _____ _____					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 1</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 2</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 3</td> </tr> </table>	Titre 1	Titre 2	Titre 3		
Titre 1	Titre 2	Titre 3				
441 Date de l'apport de la créance	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> </table>					
442 Nombre de titres reçus lors de l'apport de la créance détenus à la date du transfert	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> </table>					
443 Montant du gain d'apport de la créance à la date du transfert	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> </table>					
444 Cas 1 : vous avez transféré votre domicile fiscal ente le 01/01/2012 et le 27/09/2012 inclus (taux de 19 % ⁵ applicable)						
445 Total de la ligne 443	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table> À reporter ligne 491					
446 Cas 2 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 28/09/2012 et le 31/12/2012 (taux de 24 % applicable de droit, 19 % sur option)						
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 1</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 2</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 3</td> </tr> </table>	Titre 1	Titre 2	Titre 3		
Titre 1	Titre 2	Titre 3				
447 Plus-values imposables à 19 % : report des montants de la ligne 443 pour lesquels vous demandez le bénéfice de ce taux (cf. notice)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">+</td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">+</td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> </table>		+		+	
	+		+			
448 Total	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table> = À reporter ligne 491					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 1</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 2</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 3</td> </tr> </table>	Titre 1	Titre 2	Titre 3		
Titre 1	Titre 2	Titre 3				
449 Plus-values imposables à 24 % : report des montants de la ligne 443 non reportés ligne 447	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">+</td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">+</td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> </table>		+		+	
	+		+			
450 Total	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table> = À reporter ligne 492					

460 Plus-values en report d'imposition à la suite d'un apport de titres réalisé à compter du 14/11/2012 à une société à l'IS contrôlée par l'apporteur (article 150-0 B ter)

Désignation des titres apportés à la société bénéficiaire Titre 1 _____ Titre 2 _____ Titre 3 _____	Désignation des titres reçus en contrepartie de l'apport _____ _____ _____					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 1</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 2</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 3</td> </tr> </table>	Titre 1	Titre 2	Titre 3		
Titre 1	Titre 2	Titre 3				
461 Date de l'apport initial	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> </table>					
462 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport détenus à la date du transfert	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> </table>					
463 Montant de la plus-value en report à la date du transfert	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> </table>					
464 Plus-values imposables à 19 % : report des montants de la ligne 463 pour lesquels vous demandez le bénéfice des 19 % (cf. notice)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">+</td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">+</td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> </table>		+		+	
	+		+			
465 Total	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table> = À reporter ligne 491					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 1</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 2</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Titre 3</td> </tr> </table>	Titre 1	Titre 2	Titre 3		
Titre 1	Titre 2	Titre 3				
466 Plus-values imposables à 24 % : report des montants de la ligne 463 non reportés ligne 464	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">+</td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">+</td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> </table>		+		+	
	+		+			
467 Total	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table> = À reporter ligne 492					

⁵ ou 13 % ou 11 % si vous étiez domicilié dans un DOM avant votre départ.

470 Plus-values en report d'imposition à la suite d'un réinvestissement de la plus-value de cession dans une société réalisées à compter du 01/01/2011 (article 150-0 D bis du CGI)

Désignation de la société dont les titres ont été cédés		Désignation de la société bénéficiaire du réinvestissement		
Titre 1	_____	_____		
Titre 2	_____	_____		
Titre 3	_____	_____		
		Titre 1	Titre 2	Titre 3
471	Date de l'opération de cession ayant donné lieu au report d'imposition	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
472	Date du réinvestissement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
473	Nombre de titres reçus lors du réinvestissement détenus à la date du transfert	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
474	Montant de la plus-value en report à la date du transfert	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

475 Cas 1 : vous avez transféré votre domicile fiscal ente le 01/01/2012 et le 27/09/2012 inclus (taux de 19 %⁶ applicable)

476	Total de la ligne 474	<input type="text"/>		
		À reporter ligne 493		

477 Cas 2 : vous avez transféré votre domicile fiscal entre le 28/09/2012 et le 31/12/2012 (taux de 24 % applicable de droit, 19 % sur option)

478	Plus-values imposables à 19 % : report des montants de la ligne 474 pour lesquels vous demandez le bénéfice des 19 % (cf. notice)	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>
479	Total	<input type="text"/>				
		À reporter ligne 493				

480	Plus-values imposables à 24 % : report des montants de la ligne 474 non reportés ligne 478	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>
481	Total	<input type="text"/>				
		À reporter ligne 494				

490 Récapitulatif des plus-values en report d'imposition devenues imposables du fait du transfert

<u>Total des PV en report, hors PV article 150-0 D bis du CGI, imposables...</u>										
491	... à 19 % ⁶	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	=	<input type="text"/>
492	... à 24 %	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	=	<input type="text"/>
<u>Total des plus-values article 150-0 D bis du CGI imposables...</u>										
493	... à 19 % ⁶ : report de la ligne 476 ou 479	<input type="text"/>								
494	... à 24 % : report de la ligne 481	<input type="text"/>								

Les totaux des lignes 491 à 494 sont à reporter de façon globale :

- au cadre 5, si entre le 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle intervient le transfert de votre domicile hors de France et le jour dudit transfert, vous avez réalisé des opérations sur valeurs mobilières, titres ou droits sociaux (sauf cas particuliers, voir notice)
- au § 495, colonne 1 dans le cas contraire.

⁶ ou 13 % ou 13 % ou 11 % si vous étiez domicilié dans un DOM et que vous avez transféré votre domicile fiscal hors de France avant le 28/09/2012

520 **Étape 2 : compensation entre les gains et les pertes (uniquement si le total de vos gains est supérieur au total de vos pertes)**
Pour remplir correctement ce tableau reportez-vous à la notice

Phase 1 : compensation entre les gains et les pertes de l'année (colonnes A à C)

Phase 2 : imputation des pertes antérieures en cas de gains déterminés colonne C

	Colonne A : report des gains de la...	Colonne B (ventilation des pertes de l'année)	Colonne C (col. A – col. B) précédé du signe + ou – selon le cas	Colonne D Imputation des pertes antérieures	Colonne E (col C – col D)
521	ligne 491	-	=	-	=
522	ligne 492	-	=	-	=
523	ligne 493	-	=	-	=
524	ligne 494	-	=	-	=
525	ligne 908 de la 2074 ou ligne 612 de la 2074- DIR ou ligne 620 de la 2074-IMP	-	=	-	=
526	ligne 926 de la 2074 ou ligne 611 de la 2074- DIR ou ligne 610 de la 2074-IMP	-	=	-	=
527	ligne 911 de la 2074	-	=	-	=
528	ligne 912 de la 2074	-	=	-	=
529	ligne 931 de la 2074	-	=	-	=
530	ligne 932 de la 2074	-	=	-	=
531	ligne 933 de la 2074	-	=	-	=

Les résultats des colonnes C ou E sont à reporter au cadre 6 ou 7 de la présente déclaration pour les lignes 521 à 524 ou sur la déclaration n° 2042 déposée au titre des revenus 2012 pour les lignes 525 à 531 conformément aux indications disponibles dans la notice.

540 **Calcul du coefficient d'imputation des pertes...**

...pour les PV en report, autres que PV article 150-0 D bis, à 19 % ⁸ : (colonne C ou E de la ligne 521) / total ligne 491	<input type="text"/>
...pour les PV en report, autres que PV article 150-0 D bis, à 24 % : (colonne C ou E de la ligne 522) / total ligne 492	<input type="text"/>
...pour les PV en report de l'article 150-0 D bis à 19 % ⁸ : (colonne C ou E de la ligne 523) / ligne 493	<input type="text"/>
...pour les PV en report de l'article 150-0 D bis à 24 % : (colonne C ou E de la ligne 524) / ligne 494	<input type="text"/>

5bis RÉCAPITULATIF DE VOS PERTES REPORTABLES A LA SUITE DE VOTRE DÉPART

Reliquat des pertes antérieures	2003	2004	2005	2006	2007
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2008	2009	2010	2011	2012
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

⁸ ou 13 % ou 11 % si vous étiez domicilié dans un DOM et que vous avez transféré votre domicile fiscal hors de France avant le 28/09/2012.

610 Imposition au taux de 19 %⁹

611	Plus-values latentes : report du total de la ligne 261	+	<input type="text"/>
612	Créances trouvant leur origine dans une clause de complément de prix : report du total de la ligne 306 ou 309.	+	<input type="text"/>
613	Plus-values hors PV article 150-0 D bis dont le report d'imposition a expiré lors du transfert : report de la colonne 3 de la ligne 496 ou des colonnes C ou E de la ligne 521.	+	<input type="text"/>
614	Total des lignes 611 à 613 :	=	<input type="text"/>
À reporter sur la déclaration n°2042 C de l'année 2012 ligne 3WG			
615	Plus-values article 150-0 D bis dont le report d'imposition a expiré lors du transfert : report de la colonne 3 de la ligne 498 ou des colonnes C ou E de la ligne 523		<input type="text"/>

À reporter sur la déclaration n°2042 C de l'année 2012 ligne 3SC**620 Imposition au taux de 24 %**

621	Plus-values latentes : report du total de la ligne 262	+	<input type="text"/>
622	Créances trouvant leur origine dans une clause de complément de prix : report de la ligne 311	+	<input type="text"/>
623	Plus-values hors PV article 150-0 D bis dont le report d'imposition a expiré lors du transfert : report de la colonne 3 de la ligne 497 ou des colonnes C ou E de la ligne 522	+	<input type="text"/>
624	Total des lignes 621 à 623	=	<input type="text"/>
A reporter sur la déclaration n°2042 C de l'année 2012 ligne 3WB			
625	Plus-values article 150-0 D bis dont le report d'imposition a expiré lors du transfert : report de la colonne 3 de la ligne 499 ou des colonnes C ou E de la ligne 524		<input type="text"/>

A reporter sur la déclaration n°2042 C de l'année 2012 ligne 3SB

7 RÉCAPITULATION DES PLUS-VALUES ET CRÉANCES LORSQUE L'IMPOSITION FAIT L'OBJET D'UN SURSIS DE PAIEMENT / CALCUL DE L'IMPOT CORRESPONDANT

700 Plus-values et créances faisant l'objet du sursis de paiement automatique ou sur option

701 Votre situation vis à vis du sursis de paiement

Cochez la case correspondante à votre situation :

Je bénéficie du sursis de paiement automatique (cf. notice page 4)

Je demande à bénéficier du sursis de paiement sur option (remplir les cadres 750 et 755).

710 Vos plus-values et créances en sursis de paiement – imposition au taux de 19 %⁹

711	Plus-values latentes : report du total de la ligne 261		
712	Créances trouvant leur origine dans une clause de complément de prix : report du total de la ligne 306 ou 309	+	
713	Plus-values hors plus-values article 150-0 D bis dont le report d'imposition a expiré lors du transfert : report de la colonne 3 de la ligne 496 ou de la ligne 521 colonne C ou E selon le cas	+	
714	Plus-values article 150-0 D bis dont le report d'imposition a expiré lors du transfert : report de la colonne 3 de la ligne 498 ou de la ligne 523 colonne C ou E selon le cas	+	
715	Total	=	

À reporter sur la déclaration n° 2042 C ligne 3WF

720 Vos plus-values et créances en sursis de paiement – imposition au taux de 24 %

721	Plus-values latentes : report du total de la ligne 262		
722	Créances trouvant leur origine dans une clause de complément de prix : report de la ligne 311.	+	
723	Plus-values hors plus-values article 150-0 D bis dont le report d'imposition a expiré lors du transfert : report de la colonne 3 de la ligne 497 ou de la ligne 522 colonne C ou E selon le cas	+	
724	Plus-values article 150-0 D bis dont le report d'imposition a expiré lors du transfert : report de la colonne 3 de la ligne 499 ou de la ligne 524 colonne C ou E selon le cas	+	
725	Total	=	

À reporter sur la déclaration n° 2042 C ligne 3WA

730 Calcul de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux correspondant aux plus-values et créances en sursis de paiement

Impôt sur le revenu

731	Montant de l'impôt sur le revenu sur les plus-values et créances imposées au taux de 19 % : ligne 715 x 19 % ⁹		
732	Montant de l'impôt sur le revenu sur les plus-values et créances imposées au taux de 24 % : ligne 725 x 24 %		
733	Total de l'impôt sur le revenu : ligne 731 + ligne 732		

Prélèvements sociaux

740	Taux applicable (cf. notice).....						
741	Base imposable	Ligne 715	Ligne 714	Ligne 725	Ligne 724	Ligne 251	
							=
742	Montant des prélèvements sociaux : ligne 741 x ligne 740						

Total global

745	ligne 733 + ligne 742 :		
-----	-------------------------	--	--

À reporter sur la déclaration n° 2042 C des revenus 2012 ligne 8TN

⁹ ou 13 % ou 11 % si vous étiez domicilié dans un DOM et que vous avez transféré votre domicile fiscal hors de France avant le 28/09/2012

750 Demande de sursis de paiement sur option

Je soussigné(e) _____
demeurant à _____

demande à bénéficier d'un sursis de paiement pour l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux afférents aux montants reportés respectivement aux lignes 715, 725 et 741, soit une imposition totale de.....Euros (ligne 745) et ce jusqu'à la réalisation d'un événement mettant fin à ce sursis.

Le :.....

Signature :

755 Désignation du représentant en France (cadre à remplir uniquement lorsque vous demandez à bénéficier du sursis de paiement sur option)

Nom, prénoms ou dénomination sociale _____

Adresse en France _____

Engagement du représentant (à compléter et à signer) : Je soussigné _____, agissant en qualité de (1)
_____ accepte de représenter la personne désignée ci-dessus, dans les conditions prévues à
l'article 167-bis V du code général des impôts.

Le _____ Signature, précédée de la
mention « lu et approuvé »

(1)Indiquez la qualité du représentant s'il s'agit d'une personne morale (gérant, président directeur général...)